



Congrès mondial d'ErE

Du 10 au 14 mai, à Montréal, se tiendra le 5^e Congrès mondial de l'Education relative à l'Environnement (ErE). Autour du thème « Vivre ensemble sur Terre », près de 3000 acteurs de l'ErE venus des quatre coins du monde sont attendus pour

l'événement. Du côté du Réseau IDée, Joëlle van den Berg et Céline Teret seront présentes à cette occasion. Certains membres nous ont déjà fait savoir qu'ils participeraient également au Congrès (Jean-Michel Lex, Cerise, Fondation Nicolas Hulot). Nous vous proposons donc de prendre un moment lors de l'AG du Réseau IDée, le 30 avril à 13h30, afin de partager nos attentes, projets éventuels, contacts, informations utiles relatifs au Congrès mondial de l'ErE. N'hésitez pas à vous joindre à nous ou à nous tenir au courant de votre présence au Congrès, au 02 286 95 73 - celine.teret@reseau-idee.be

Plus d'infos et programme du 5^e Congrès mondial de l'ErE sur www.5weec.uqam.ca

Assemblée Générale jamais banale

Le Réseau IDée aime rencontrer ses membres. Alors, après l'AG formelle du jeudi 30 avril 2009 (de 9h30 à 13h), nous vous proposons d'échanger nos points de vue, idées et réflexions sur différentes actualités du Réseau :

- Un brainstorming autour de la question « quelles suites concrètes proposer aux (certaines de) Porteurs d'ErE ? »
- Un moment pour apporter votre contribution à la réflexion plus « politique » relative au programme d'ErE à présenter aux futurs ministres et élus !
- Et pour ceux qui se rendent au Congrès d'ErE à Montréal, un petit temps de concertation a également été glissé durant la pause de midi... (*lire encadré ci-dessus*)

Toujours fixée au mois d'avril, l'AG du Réseau IDée est réellement un moment propice pour se rappeler toutes les bonnes raisons d'appartenir à un réseau d'acteurs en éducation relative à l'environnement. Et pour reprendre un commentaire laissé par un Porteur d'ErE " tout seul on va plus vite, à plusieurs, on va plus loin !"

Infos pratiques : Je 30/04/09 - à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel - rue de la Sablonnière, 30 à 1000 Bxl.

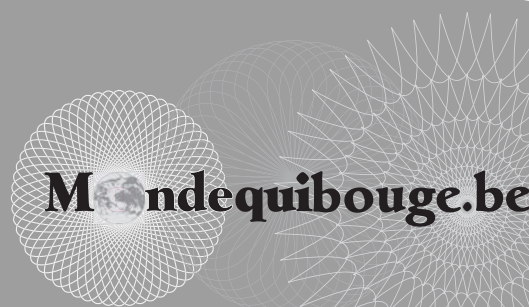
Contact : 02 286 95 75 - marie.bogaerts@reseau-idee.be

Le Réseau IDée et ses membres: les conclusions de l'enquête !

Dounia Demonty, étudiante à l'UCL en 2^e licence en communication, stagiaire au Réseau IDée durant 5 semaines, avait envoyé un questionnaire à certains membres. Il en ressort quelques éléments intéressants dont : 15 à 25 % des membres participent aux événements du Réseau (21,7% n'ont jamais participé - 27,8% ont une participation élevée).

Un sondage autour des supports de communication et services proposés par le Réseau IDée à ses membres montre notamment que : Symbioses est très bien connu (9/10), Infor'ErE et Infor'IDée, moins bien connus (2/3) et le nouveau support Infor'membre encore moins (1/2). La majorité est satisfaite des contenus et de la présentation, mais les informations « papier » sont mieux appréciées que les infos vous parvenant par « mail » ou internet.

Il a ainsi notamment été décidé, suite à l'enquête, de séparer votre Infor'IDée (bulletin de liaison des membres) de l'envoi de Symbioses.



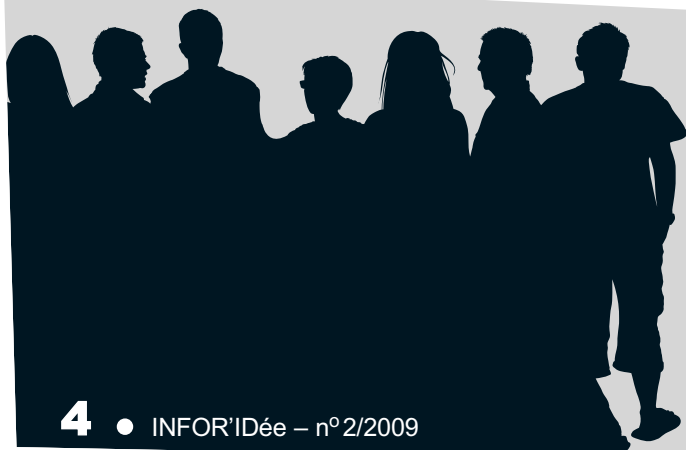
Depuis peu, Mondequibouge.be accueille de nouveaux partenaires. Ils sont désormais une dizaine :

ChanGements pour l'Égalité, Eco-Vie, Imagine demain le monde, ITECO, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (France), Nature & Progrès, Oxfam Solidarité, le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (France), et le Réseau Eco-consommation.

Le webzine Mondequibouge.be met sur le devant de la scène ces enseignants, animateurs, citoyens actifs, collectivités et organismes qui proposent des activités et outils permettant aux enfants, aux jeunes et aux adultes de construire un monde équitable, solidaire et durable. Au programme : reportages, réflexions, gestes quotidiens, recettes pédagogiques, références à lire... Créé et coordonné par le Réseau IDée, Mondequibouge.be est co-alimenté par des partenariats, afin de créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre les acteurs de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, au développement, à la santé...

Si votre association souhaite elle aussi republier ses contenus sur Mondequibouge.be, n'hésitez pas à nous contacter : 02 286 95 73 - info@mondequibouge.be

Rendez-vous sur www.mondequibouge.be



INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°2/2009

POINT DE VUE



Qu'est donc devenue l'ErE au cours de ces cinq dernières années ?

Mars 2004, Assises de l'ErE à Namur. Le réseau IDée et ses membres présentent un Mémoire (www.reseau-idee.be/memorandum). Cinq ans et une législature plus loin, où en sommes-nous ? Rapide survol des évolutions et stagnations, histoire de préparer un futur programme pour l'ErE 2009 (à discuter encore après l'AG de ce 30 avril*).

L'Accord de Coopération en ErE se concrétise et s'élargit !

Bien que la mise en place d'un Accord de Coopération (A.C.) entre la Communauté française et la Région wallonne relatif à l'éducation à l'environnement est en soit le fruit de plusieurs années de travail mené en coulisse (notamment suite au Mémoire 1992 du Réseau IDée !), c'est depuis 2004 qu'il se réunit concrètement. Un démarrage lent mais duquel commencent à se dégager des avancées concrètes. Exemples ? Un fichier de personnes-contacts ErE dans les écoles pour une diffusion d'informations ciblées ; la réalisation de guides de bonnes pratiques (Symbioses spécial enseignement secondaire, spécial primaire et bientôt maternel) ; une formation pour les CRIE et CDPA, etc. Depuis 2007, la Région bruxelloise s'est installée progressivement à la table de l'Accord, comme nous l'avons demandé dans notre Mémoire ErE 2004. Son entrée devrait être officialisée dès ce mois d'avril 2009 > en savoir plus sur www.coopere.be

En perspective, nous espérons voir cette institution renforcer ses missions d'impulsion de l'ErE au niveau scolaire.

L'ErE dans les établissements scolaires : des initiatives, mais disparates

On apprécie la réalisation et la diffusion d'outils pédagogiques, principalement à l'initiative des Régions, et le plus souvent gratuits.

En Région bruxelloise, un programme global à l'attention des écoles primaires et secondaires leur permet de participer gratuitement à des journées de sensibilisation (Gros pull...), à des programmes thématiques d'une année (papier, énergie, eau, climat...), à des journées de formation et, plus récemment, à des « Défis énergie », plus impliquants. Soulignons l'évaluation en cours de ces trois années de projets dans les écoles qui y ont participé : très bonne initiative, à élargir !

La Région wallonne, elle, soutient une diversité de campagnes et organisations en support à l'école, dont le Réseau des CRIE – Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement.

Quant à la Communauté française, elle propose un Concours ErE avec, à la clé, un coup de pouce financier pour les écoles sélectionnées (secondaires, et dès l'an prochain également primaires).

Autant d'initiatives qui permettent à un grand nombre d'écoles de vivre des activités d'ErE. Néanmoins, moins nombreuses sont celles qui s'engagent vers un projet plus global qui revisite tant la pédagogie, l'organisation structurelle et la participation que la gestion des ressources dans l'école.

Les aspects structurels restent un frein, particulièrement dans les écoles secondaires, pour la mise en œuvre de projets interdisciplinaires et la pédagogie par projets. La restriction prochaine du rôle des NTTP (Nombre total de périodes - professeur), qui ne pourront plus servir à la coordination de projets, sera un nouvel obstacle.

Dans notre programme ErE 2009, nous attendons des avancées structurelles pour un enseignement moins cloisonné, plus participatif, ainsi qu'un débat avec tous les partenaires éducatifs, dont l'école, sur « *Quels enfants laisserons-nous à notre Terre ?* » ou « *Dans quelles mesures l'enseignement, la formation et l'éducation en général peuvent-ils participer aux défis qui se posent à nos sociétés sur le plan social et environnemental et comment ?* »

La gestion environnementale dans les institutions scolaires : ponctuelle, malgré l'urgence

L'intégration de la gestion environnementale dans les écoles reste une démarche volontaire de l'école, qui peut s'appuyer sur les programmes de Coren comme Ecoles pour demain, et Agenda21 en Région wallonne ou sur les programmes thématiques en Région bruxelloise (voir plus haut).

Il n'y a pas, à notre connaissance, de contraintes via les cahiers des charges. On peut s'inquiéter de cette absence au vu des partenariats public/privé lancés dans les écoles. Le pôle « énergie » mérite notamment une attention urgente et rigoureuse.

SOMMAIRE



Faisons le point 3

- *Stabilité financière et reconnaissance des acteurs associatifs : les acquis de la législation...*

Épinglé pour Vous 4

- *Congrès mondial d'ErE*
- *Le Réseau IDée et ses membres: la conclusion de l'enquête!*
- *Assemblée générale, jamais banale*
- *Mondequibouge.be*

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS •
Damien REVERS • Céline TERET • Joëlle
VAN DEN BERG •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

Formations en ErE : pas de réels bonus

D'un point de vue formel, les réformes menées par la Communauté française dans l'enseignement supérieur pédagogique n'ont pas été favorables à l'ErE. En renforçant l'approche disciplinaire et en réduisant la part des cours de psycho-pédagogie elles ont réduit les possibilités d'un travail transversal, collégial et par projet. L'ErE reste ainsi le fait de professeurs motivés. Soulignons un programme de sensibilisation à l'ErE qui est entamé en Région bruxelloise dans les écoles normales. Nous espérons l'élargir à la Région wallonne. Par ailleurs, les formations continuées se voient peu à peu enrichies de propositions en matière d'ErE, notamment suite à des collaborations au sein de l'Accord de Coopération.



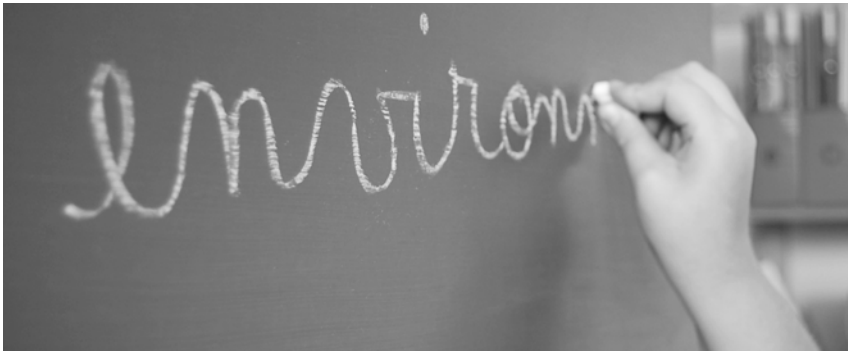
CULTURE
ÉDUCATION PERMANENTE



RÉGION WALLONNE



réseau
idée



Notons le projet de l'Institut d'Eco-Pédagogie, soutenu par la Région wallonne, de mettre en place une formation pointue d'éco-pédagogues.

Formations à la gestion de l'environnement : pléthore et vides

Voici bientôt vingt ans que commençaient les premières formations spécifiques à la gestion de l'environnement (notamment en éco-conseil), et que, depuis, l'offre s'est développée et diversifiée à l'initiative du monde associatif, des fédérations d'entreprises, des Régions et, plus récemment, d'autres promoteurs comme le Forem et la promotion sociale.

Par contre, hormis des initiatives ponctuelles et des orientations plus évidentes telles que l'agronomie, on ne peut pas parler d'intégration des dimensions environnementales et du développement durable dans le très grand nombre de sections concernées au niveau de l'enseignement supérieur (architectes, ingénieurs, techniciens, gestionnaires, économistes...). Il reste un immense chantier que les acteurs de l'ErE voudraient notamment activer.

La participation et les publics précarisés : à creuser

Les démarches participatives ont connu quelques développements dans le champ de l'ErE (*SYMBIOSES* 82 consacrer son numéro à ce thème). Mais un grand travail reste à faire pour que les acteurs de l'ErE deviennent de réels moteurs de la participation, qu'ils développent des méthodologies et des formations et

soient reconnus dans cette fonction.

Le travail avec les publics « précarisés » n'est pas encore, non plus, la panacée de l'ErE (voir *SYMBIOSES* 80), même si les consciences s'éveillent. Notons diverses initiatives des Régions comme l'appel à projets en Utilisation Rationnelle de l'Energie vers les CPAS (2008)... Un chantier à approfondir est donc celui de la rencontre et de la coopération avec les acteurs sociaux.

Approches croisées et éducation au développement durable : des associations volontaires, des institutions à la traîne

Le lancement de la décennie de l'Education du Développement Durable en 2004 par la Ministre Arena avec, en prime la campagne « Mon assiette, ma planète », s'est soldé par un soufflé vite dégonflé. La campagne s'arrêta après un semestre (alors qu'elle était prévue pour un an, renouvelable) et reçut une évaluation négative. Plus rien n'a été impulsé depuis.

Cependant, certaines associations continuent de travailler au croisement des secteurs, malgré un contexte institutionnel défavorable car très cloisonné en termes de compétences. Pour exemple : l'outil et la formation du « Jeu de la ficelle » (Quinoa, Solidarité Socialiste, Rencontres des continents et de nombreuses autres associations, dont le Réseau IDée). Le projet « regards croisés », un réseau d'échange ErE/Education Développement initié par le Réseau IDée puis relancé par ITECO... Et en

latence, la volonté de liens avec la promotion de la santé.

Notre souhait aujourd'hui est de faire un premier rapprochement entre les différents « Mémoires » (et Cie) de ces acteurs et le « programme ErE » et de mettre en évidence les points communs.

L'ErE dans les médias : trois pas en avant, trois pas en arrière

Si les antennes publiques belges francophones diffusent volontiers des émissions et documentaires traitant d'environnement, la présence de plus en plus grande de la publicité contre-carre les bonnes intentions. Le Réseau IDée a adhéré au mémorandum de la plate forme Vigilance Action Publicité (VAP) qui vise différentes mesures pour le renforcement des règles encadrant les pratiques publicitaires (www.vigilanceactionpub.org).

Dialogue avec les élus

Parmi nos souhaits auprès des futurs Ministres de l'Environnement et de l'Enseignement dans les Régions et les Communautés, notons celui, basique mais qui n'a pas toujours trouvé réponse ces cinq dernières années, d'identifier une personne de référence en ErE dans les cabinets. Un des autres objectifs étant la prise de connaissance, la reconnaissance et le dialogue avec les acteurs de l'ErE et la concertation sur des stratégies plus ambitieuses.

En conclusion, voici une demi-décennie en demi-teinte, faite d'avancées et de stagnations. Des initiatives encore portées par la motivation de personnes actives dans différentes sphères (administrations, écoles, cabinets, entreprises, etc.) et du monde associatif. Si cette motivation est un point fort, il est nécessaire, pour donner des résultats tangibles indispensables, de passer à une démarche plus stratégique et d'avancer concertée entre les multiples acteurs.

Joëlle VAN DEN BERG

* Réunion autour du « programme politique pour l'ErE » dans la foulée de « Porteurs d'ErE », le jeudi 30 avril 2009 après-midi (après l'AG du Réseau IDée le matin) à Bruxelles (02 286 95 70 – Marie ou Joëlle)

Quelques chiffres

Région wallonne : un cadastre (www.reseau-idee.be/cadastre) réalisé en 2005 recensait au moins 280 organisations actives en ErE en Région wallonne touchant une diversité de publics, mais de manière moindre les publics précarisés, les entreprises et les élus. Budget alloué en 2008 : 5 millions pour une soixantaine d'associations d'ErE (un bon million de plus qu'en 2004).

Région bruxelloise : une étude réalisée en 2006 compte 75 organismes actifs en éducation à l'environnement et/ou à la nature en Région bruxelloise, dont 30 ont leur siège d'activité à Bruxelles (19 communes). En terme de publics touchés, on constate que l'enseignement spécialisé et l'enseignement supérieur non pédagogique sont peu touchés, ainsi que les entreprises. Budget alloué en 2008 : 791.000 € pour 11 associations, ainsi que les subsides pour l'accompagnement des projets et les animations dans les écoles.



Stabilité financière et reconnaissance des acteurs associatifs : les acquis de la législature ...

Lors des élections régionales de 2004, dans le cadre du Mémorandum des acteurs de l'ErE, une série de revendications avaient été transmises aux nouveaux élus. L'heure est au bilan...

1. Instaurer l'indexation annuelle des subventions

Objectif : Assurer un renouvellement des subsides annuels aux associations leur permettant de garder, au minimum et toutes choses égales par ailleurs, la même capacité de fonctionnement.

Propositions :

- Inscrire, dans les textes des arrêtés de subvention, le principe d'une indexation annuelle liée à l'indexation des salaires et du coût de la vie ; cette indexation pourrait se référer à l'index santé.
- Intégrer, dans les textes des arrêtés de subvention, le respect du cadre légal du travail lié à la Commission paritaire de l'association.

Bilan : *Hormis le décret de la Communauté française (2008), appelé « Décret Emploi », portant sur le subventionnement de l'emploi dans le secteur socioculturel, aucun autre texte législatif, issu des pouvoirs publics et concernant le financement des associations environnementales, ne prévoit l'indexation automatique des subventions.*

2. Assurer la stabilité financière des associations

Objectifs :

- Assurer la continuité du fonctionnement et des objectifs de l'association sur une période de plusieurs années.
- Adapter les procédures d'octroi de subventions de manière à réduire le recours aux crédits bancaires.

Propositions :

- Généraliser un système de convention-cadre (par exemple sous forme de contrat-programme s'étendant sur une période de trois années au moins).
- Adapter les procédures d'octroi et de liquidation des subventions de manière à assurer la continuité du fonctionnement et des objectifs de l'association, sans le recours aux crédits bancaires (notamment par un échelonnement correspondant à la réalité des dépenses).

Bilan :

- *C'est acquis en Région bruxelloise : un tel dispositif de convention-cadre et de paiement de la subvention dans les délais prévus (intérêts de retard à charge de l'administration) existera désormais dans le cadre d'une nouvelle ordonnance pour le subventionnement des associations environnementales bruxelloises (entrée en vigueur prévue en 2009). Une nouveauté réjouissante, signe d'une belle volonté. Espérons qu'elle inspirera la Région wallonne, où le projet de décret de financement des associations d'environnement, porté par Inter-Environnement Wallonie, n'a jamais abouti.*
- *Un système de convention-cadre existe aussi dans le cadre du financement de la Communauté française (décret « Education permanente et Organisations de jeunesse »).*
- *Un projet de charte associative entre la Communauté française, la Région Wallonne et la Cocof (2008) a pour objectif de reconnaître le rôle particulier du monde associatif dans le développement et le fonctionnement démocratique de la société et dans la construction de l'intérêt général. Le projet de charte prévoit des engagements de la part des pouvoirs publics en faveur du secteur associatif, dont le préfinancement des associations et des principes de bonne gouvernance (pérennité...).*

Conclusion :

Plusieurs études (Fondation Roi Baudouin, 2005) ont mis en lumière l'importance du secteur associatif, créateur d'emplois : entre 1998 et 2005, le nombre d'équivalents temps plein dans les ASBL a augmenté de 22,5 %. Il s'agit là d'une croissance annuelle de 2,9%, soit pratiquement 2,5 fois celle de l'emploi salarié total au cours de la même période. Cette croissance plus rapide de l'emploi associatif comparativement à l'emploi total est notamment le signe d'un glissement progressif des activités de services non marchands (services sociaux, santé, éducation...) du secteur public vers le secteur associatif.

Et, alors qu'on assiste à un « transfert » de compétences du public vers l'associatif, les moyens nécessaires à un travail optimum tardent à être mis en place par les responsables politiques.